

Iran: huit (08) écologistes condamnés à 58 ans de prison

Le porte-parole du pouvoir judiciaire iranien a déclaré mardi que la cour d'appel a confirmé la peine totale de 58 ans de prison pour huit écologistes qui sont en détention depuis février 2018.



S'exprimant lors d'une conférence de presse, aujourd'hui, Gholamhossein Esmaili a déclaré que l'affaire des écologistes « est un cas d'agissements contre la sécurité nationale. »

Esmaili a déclaré que les écologistes avaient été condamnés à des peines de prison et à « payer de l'argent qu'ils avaient reçu du gouvernement américain » pour leur collaboration avec les États-Unis et il a ajouté que plusieurs autres personnes avaient été condamnées dans la même affaire.

Les huit écologistes condamnés sont membres de la célèbre Persian Wildlife Heritage Foundation (PWHF), une organisation privée à but non lucratif dédiée à la conservation et à la préservation de la faune en Iran.

Le pouvoir judiciaire, les politiciens purs et durs et les gardiens de la révolution (les pasdarans) les accusent d'espionnage sans présenter de preuves malgré que le chef du département de l'environnement, Isa Kalantari, et même le ministère du renseignement aient annoncé publiquement qu'il n'y avait aucune preuve à l'appui de telles accusations.

Les écologistes accusés d'espionnage et d'activités contre la

sécurité nationale ont été maintenus en détention pendant des mois sans inculpation, certains en isolement et jugés à huit clos, un an plus tard, par le tribunal révolutionnaire de Téhéran.

Le professeur Seyed-Emami, fondateur de PWHF, est décédé dans des circonstances suspectes dans la fameuse prison d'Evine à Téhéran deux jours après son arrestation.

Le pouvoir judiciaire iranien a affirmé que le professeur de sociologie, âgé de 65 ans, s'était suicidé en raison de preuves d'espionnage contre lui, mais sa famille et ses connaissances et défenseurs des droits humains ont toujours réfuté cette affirmation.

Selon le Centre pour les droits de l'homme en Iran (CDHI), basé à New York, l'un des avocats de la famille, basé à Téhéran, a révélé que le résultat de l'autopsie n'a jamais été rendu public mais qu'un compte-rendu préliminaire du médecin légiste officiel « a montré des preuves d'une injection sous sa peau » ainsi que des « contusions sur différentes parties du corps. »

Niloufar Bayani, Hooman Jowkar, Sepideh Kashani et son mari Taher Qadirian, Amir Hossain Khaleqi, Sam Rajabi, Amir-Hossein Khaleqi, Abdolreza Kouhpayeh, l'homme d'affaires irano-américain Morad Tahbaz, le professeur irano-canadien Kavous Seyed-Emami ont été arrêtés le 6 février 2018 par les pasdarans.

Source : Radio Farda

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Appel à candidature Master

Professionnel en Pastoralisme

Ouverture du Master Pastoralisme
au Centre Régional AGRHYMET

AVRIL
2020



Chercher vos bourses

Contact: Ismailou.yahaya@cilss.int



Le Centre Régional AGRHYMET organise un Master Professionnel en Pastoralisme(MPP) en Juin 2020 dont l'objectif est d'une part de former un nouveau type de professionnels du développement capable d'appréhender toute la complexité du pastoralisme, et d'autre part d'accroître significativement la résilience des acteurs du pastoralisme au Sahel afin d'inverser les tendances involutives des facteurs socio-économiques, environnementaux et institutionnels.

Conditions de candidatures : Le présent appel à candidatures régional s'adresse aux étudiants et aux professionnels des

services publics, parapublics ou privés œuvrant dans les domaines de l'élevage, Agriculture, santé animale, etc. Vous devriez chercher vos financements.

NB: le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : une fiche dûment remplie, obligatoirement accompagnée des autres éléments constitutifs du dossier (curriculum vitae, extrait de naissance, photocopies certifiées conformes du diplôme ou attestation de référence et des relevés des notes, certificat de nationalité), une attestation de bourse et ou source de financement et envoyer à l'adresse suivante:

Centre régional AGRHYMET ; BP 11011 Niamey, Niger, E-mail : ismailou.yahaya@cilss.int

La liste des informations détaillées sur les conditions de candidatures et le programme d'étude peuvent être consultées sur le lien

suisant : <http://agrhyment.cilss.int/wp-content/uploads/2020/01/PALQUETTE-MASTER-PAST02020.pdf>

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

L'écologie béninoise en proie à des attaques répétées



1-Des présumés trafiquants de peau de léopard mis aux arrêts

A peine deux mois passés dans l'an 2020 mais déjà plusieurs cas de violation de la faune et de la flore du Bénin. Les derniers en date remontent à seulement quelques jours. Le vendredi 7 février 2020 à Bohicon, des présumés trafiquants de peau de léopard (*Panthera jubatus*) ont été mis aux arrêts pour tentative de commercialisation.

Heureusement, les éléments de la Police Républicaine et de l'inspection forestière du Zou ont pu appréhender ces présumés trafiquants grâce à l'appui technique du Programme d'Appui à l'Application des Lois sur la Faune et la Flore au Bénin (AALF-Bénin). Selon les informations livrées, ils étaient sur le point de conclure la transaction quand une équipe mixte de force de sécurité publique a fait irruption sur les lieux. Ces hors la loi ainsi pris en flagrant délit, risquent une amende de 300 000F à 800 000F et/ou d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans.

Le léopard (*Panthera jubatus*), une espèce protégée

Rappelons que, le léopard (*Panthera jubatus*) est une espèce de la catégorie des mammifères classée comme vulnérable sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et intégralement protégée par la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune en République du Bénin. Une loi qui dicte rigoureusement que nul n'a le droit de commercialiser ses trophées et dépouilles en dehors des cas permis. Autrement dit, les espèces intégralement protégées sont interdites de transport et de commerce.

2-Des incendies répétés dans la forêt de la Lama

La forêt de la Lama a encore brûlé le jeudi 13 février 2020 passé, une situation qui n'a pas fait grand échos à l'égard des autres incendies enregistrés dans le monde. Mais, en raison de la gratitude que nous devons à la tendre nature qui

nous héberge, nous ne pouvons pas passer outre cette actualité locale.

Située dans l'arrondissement de Djigbé, la forêt de la Lama est en proie à des incendies répétés depuis quelques semaines. En effet, dans la journée du jeudi 13 février, une bonne partie de la forêt de la lama a encore consumé.

Des témoins oculaires et par les moindres

Mêmes, les différentes personnalités composés de forestiers, des responsables de l'Office National du Bois (ONaB), des procureurs et présidents des tribunaux de Djougou, d'Abomey, d'Allada et de Pobè, en visite dans la forêt la semaine dernière sont restés impuissants face à l'ampleur de la flamme. Les causes exactes de ces flammes dans la forêt de la lama partagée entre les communes de Zogbodomey et de Toffo restent encore inconnues, doivent être recherchées et prévenues.

Conséquences sur la faune et à la flore

Comme bilan provisoire, retenons qu'en moins de deux semaines, plus de 15000 hectares de plants sont détruits, 3000 mètres cubes de bois sont calcinés et la conséquence sur la faune n'est plus à calculer.

Que faut il faire ?

Ces deux faits récents pris l'un dans l'autre, démontrent à quel point nos écosystèmes sont sensiblement vulnérables la moindre action incontrôlée de l'Homme. Pendant que l'urgence environnementale est déclarée sur certains continents, il nous faut en Afrique reprendre en combinaison avec les dispositions juridiques, protectrices de la biodiversité, nos modes traditionnels de gestion de la faune et de la flore pour garantir un lendemain meilleur aux générations futures.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Protéger les baleines pour contrer le réchauffement climatique

En prélude à la journée mondiale des baleines, célébrée les 19
Février de chaque année, je me permet pour cette édition 2020

de vous plonger dans l'interaction baleine et le réchauffement climatique. En effet, le 19 Février est une journée qui vise à sensibiliser le public à la nécessité de protéger les baleines des menaces qui pèsent sur eux.

Ainsi, savez vous que la protection des baleines est capable de stocker massivement le CO2 atmosphérique?

Il apparaît plus que jamais comme une solution aussi naturelle qu'efficace pour limiter l'augmentation de la température globale.

Comme les grands arbres, les baleines, en raison de leur taille et de leur durée de vie, stockent de grandes quantités de carbone dans leurs corps. En sombrant au fond des océans après leur mort, elles contribuent à séquestrer le carbone.

Qui aurait cru que ces géants des eaux marines et océaniques jouaient un rôle dans la régulation du climat?

Une équipe de biologistes marins a démontré que les baleines pouvaient jouer un rôle dans la lutte aux changements climatiques. Selon ces derniers, rétablir les populations de baleines bleues de l'hémisphère sud permettrait de séquestrer 360 000 tonnes (t) de CO2 en biomasse vivante. Aujourd'hui, les grandes baleines (biomasse vivante) stockent environ neuf millions de tonnes de moins de CO2 qu'elles le faisaient avant leur chasse intensive ont – ils écrits.

Un récent rapport du Fonds Monétaire International stipule en comparant que même en matière de captation de carbone, les arbres font pâle figure à côté des plus gros cétacés.

Lorsqu'elle meurt et qu'elle coule au fond de l'océan, une grande baleine piège à elle seule 33 tonnes de CO2 pendant plusieurs siècles, le temps de se décomposer.

Protéger les baleines des eaux, est une condition sine qua non pour la vie sur terre

Alors face à ces preuves scientifiques qui s'accumulent d'année en année, il urge de protéger les mammifères marins menacés par les filets de pêche, le plastique, la pollution sonore et les collisions avec les bateaux. Si le moratoire sur la chasse commerciale adopté en 1982 a vu le Japon se retirer de la Commission baleinière internationale en décembre 2018 en annonçant qu'il reprenait la pêche à la baleine, c'est parce que son commerce crée des flux financiers énormes. Tous les analystes plaident de permettre aux populations de baleines de retrouver leur niveau d'avant l'industrialisation. Nous

pensons de passage aux baleines vivent dans l'océan atlantique.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Africa's Eco-Citizen Days : Fer de lance d'une prise de conscience écocitoyenne en Afrique

Il y a de cela deux bons mois que le Bénin accueillait les Journées Ecocitoyennes du Bénin. L'évènement a vu la participation de grands panélistes spécialistes de l'environnement dont M. Reish Vanel Attipo de ONG OJED Congo qui dans sa présentation, a élucidé toutes les composantes d'un développement absolument durable. Il a pour sa part recommandé que le social, l'économie et l'écologie soient traités aux pieds d'égalité. Voici un bref recap de sa présentation interactive avec les jeunes venus de part l'Afrique pour assister à cette première édition des journées écocitoyennes du Bénin qui devient cette année 2020, Africa's Eco-Citizen Days. Un grand évènement environnemental d'envergure internationale promeut par Dev Energy.

□□□□□□□□□□□□□□

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité

Zones Humides : quelles contributions à la diversité biologique



Le 02 février dernier et conformément à la tradition, la communauté internationale a célébré la Journée internationale des zones humides dont l'importance n'est plus à démontrer. Cette journée a été instaurée pour marquer l'adoption de la Convention sur les zones humides le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar, sur les rives de la mer Caspienne. Le thème de la Journée mondiale des zones humides de cette année 2020 est l'occasion de mettre en lumière la biodiversité des zones humides, son statut, son importance et de promouvoir des mesures pour inverser sa perte.

Mais en réalité que peut comprendre par zones humides ?

Selon la Convention de Ramsar, « les zones humides sont des : « étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou de eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues de eau marine dont la profondeur à marée basse n'exède pas six mètres » ». Les étangs à poissons, les rizières, les étangs de sédimentation des déchets ainsi que les déserts de sel sont des zones humides créées par l'homme. Au Bénin elles sont réparties en des fleuves, notamment le Mono, le Couffo, Ouémé et ses affluents Téro, le Zou et l'Okpara ; et au Nord, le fleuve Pendjari et le fleuve Niger avec ses affluents au Bénin que sont l'Alibori, le Mékrou et la

Sota.

En termes de diversité biologique, quel rôle jouent les zones humides ?

Les zones humides abritent en effet un très grand nombre de plantes et d'animaux qui ne vivent dans aucun autre milieu. On y trouve toutes sortes d'animaux adaptés aux zones inondées grâce à leurs hautes pattes, et des oiseaux migrateurs de passage. Toutes sortes de reptiles y vivent, ainsi que de nombreux poissons. La biodiversité des zones humides est importante pour notre santé, notre approvisionnement alimentaire, le tourisme et l'emploi. A cause de ses multiples richesses, les populations environnantes y développent le maraîchage, la riziculture, la culture de plantain, l'élevage, la pêche et surtout la pisciculture. Bien qu'elles ne couvrent qu'environ 6 % de la surface terrestre, 40 % de toutes les espèces végétales et animales vivent ou se reproduisent dans des zones humides.

Entre opportunités et menaces que faire?

Mais ce qui est inquiétant, c'est qu'elles disparaissent trois fois plus vite que les forêts en raison des activités humaines et du réchauffement climatique. Les extractions de sable, l'urbanisation, la surpêche, l'utilisation à outrance des produits phytosanitaires aux abords constituent de sérieuses menaces qui planent sur leurs viabilités et leurs vitalités. Elles représentent non seulement des enjeux environnementaux mais aussi socio-économiques importants.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité